



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

le 22 mai 2007
Journée internationale de la
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ref.: SCBD/ITS/DC/CI 58146

le 23 avril 2007

NOTIFICATION¹

Appel à soumettre des affiches et leurs textes explicatifs
Thème choisi : stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique
et la réalisation de l'objectif de diversité biologique fixé à 2010

Deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur
l'examen de l'application de la Convention, (WGRI-2)
9 – 13 juillet 2007, UNESCO, Paris, France

Madame / Monsieur,

Le Secrétariat est heureux d'annoncer qu'il y aura la possibilité de présenter des affiches pendant la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (WGRI-2) sur le thème suivant : mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique et leurs contributions à la réalisation de l'objectif fixé à 2010 de réduction de la perte de la biodiversité. Ce thème a été choisi pour permettre de contribuer encore mieux aux délibérations du Groupe de travail spécial qui porteront sur l'examen approfondi de la mise en œuvre des deuxième et troisième but du Plan Stratégique de la Convention, y compris les stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Cette session permettra aussi l'échange de vues et d'expériences ou d'accomplissements, entre les représentants des gouvernements parties à la Convention et les autres interlocuteurs présents à Paris, en matière de stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique.

Le dévoilement des affiches soumises aura lieu lors d'une réception offerte dans le cadre de la réunion WGRI-2, en soirée le 9 juillet 2007. Le Secrétariat a l'intention de publier, à temps pour la neuvième réunion de la Conférence des Parties (May 2008, à Bonn en Allemagne) un recueil des affiches présentées lors de la réunion du groupe de travail spécial.

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la Convention et les organisations concernées



Le Secrétariat vous serait très reconnaissant de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et de le renvoyer par courriel (secretariat@biodiv.org) ou par fax (+1 (514) 288-6588), mais pas plus tard que le **31 mai 2007**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghla
Secrétaire exécutif

Directives pour la préparation d'une affiche

L'affiche devrait:

- Décrire brièvement la stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique ou autre instrument adopté par votre gouvernement;
- Mettre en valeur un nombre limité d'accomplissements spécifiques qui ont été obtenus en mettant en œuvre la stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique; et
- Faire le lien entre ces accomplissements et les objectifs établis pour la réalisation de l'objectif de 2010.

Les affiches devraient être illustrées par des photos et autres graphiques. D'autres directives sur le genre d'informations utiles qui doivent se trouver sur les affiches sont fournies ci-dessous.

Les gouvernements parties à la Convention sont fortement encouragés à utiliser l'outil « boîte à outils pour la création d'affiches sur les stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique, en lien avec l'objectif de 2010 » qui a été pensé par la *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ) et qui est généreusement mis à la disposition. Cet outil, disponible en anglais, français et espagnol, permet à l'utilisateur de créer une affiche facilement à partir de son ordinateur. Cet outil fournira aussi une bonne base pour comparer les expériences entre les pays participants à cet exercice. La boîte à outils et des informations supplémentaires à ce propos sont disponibles sur le site internet du Secrétariat, à l'adresse suivante : www.biodiv.org/wgri. Les gouvernements parties à la Convention, qui n'ont pas encore finalisé leur stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique, sont invités à adapter ces directives et à utiliser la boîte à outils pour la création d'affiches en conséquence.

L'affiche devrait contenir les informations suivantes:

Titre: insérer le nom du pays, suivi de «stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique ». Ou encore, choisissez une phrase courte et facile à retenir qui décrit bien la stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique ou un autre instrument qui sera le thème de votre affiche.

Aperçu de votre planification en matière de biodiversité: décrivez brièvement votre stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique ou un autre instrument, y compris:

- dates de la préparation/rédaction et/ou de la révision;
- si votre stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique a été adoptée par votre gouvernement;
- les principales lois ou les stratégies nationales ou plans d'action auxquels votre stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique est liée; et
- une brève description de l'entité responsable ou de l'équipe spéciale ou du comité consultatif en charge de votre stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique.

Description des résultats atteints: décrivez les impacts et résultats les plus importants de votre stratégie et plan d'action national relatifs à la diversité biologique. Illustrez les succès par des faits et des chiffres (comme par exemple, le nombre d'aires protégées, les résultats des gestes posés pour faire face aux menaces auxquelles la biodiversité doit faire face, les résultats concrets provenant de l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs économiques, etc.)

Faire le lien entre les succès atteints et l'objectif fixé à 2010: faire le lien entre les succès atteints et les 11 buts de l'objectif fixé à 2010 (voir site internet www.biodiv.org/2010-target). La boîte à outils vous fournira une démarche à suivre pour faire ceci.